

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 93 (1966)
Heft: 1-2

Artikel: Les patoisants de Vissoie en fête
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234123>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La voix valaisanne

Les patoisants de Vissoie en fête

C'est par un éclatant soleil de solstice et au milieu d'un grand concours de population que s'est déroulée, le dimanche 18 juillet, la fête et la bénédiction du drapeau des patoisants et vieux costumes de Vissoie.

Après la messe, une grande animation régnait sur la place du village pour la partie officielle.

M. Edouard Florey, le dévoué président de l'amicale local, prononça le discours d'ouverture et souhaita la bienvenue aux participants.

Après la présentation du drapeau, M. Aloys Theytaz, préfet, un enfant de Vissoie, prononça une très instructive allocution ou la note historique eut sa part de succès. La fanfare l'Écho des Alpes joue *Au Drapeau*, pendant que le drapeau est déployé. Ensuite, M. l'abbé Baras, Révérend curé de la paroisse, procède à la bénédiction de l'étendard. Puis les convives trinquent le verre de l'amitié, alors que la fanfare exécute plusieurs morceaux de son répertoire, pour le plus grand plaisir d'un auditoire conquis.

Après avoir satisfait les estomacs au repas de midi, les assistants étaient réunis à l'entrée du village pour le cortège.

A 13 h. 45, le cortège s'ébranla au milieu des acclamations de la foule.

La fanfare de Vissoie ouvrait le défilé, suivie des invités, des « Mayintzons » de « Noblia Contra » de Randogne, des groupes folkloriques retraçant, à Vissoie, le travail tout au long des saisons, des fifres et tambours de Saint-Jean et mission des patoisants du « Consortazo » de Lausanne, et, pour terminer, le groupe imposant des patoisants de Vissoie.

Sur la place de fête, les productions se succédèrent, menée par le speaker de la journée, M. Rémy Abbet.

Après les discours de M. Edouard Florey, président de l'Amicale locale, et de M. Jean Duey, président cantonal, on entendit, entre autres, la fanfare et le Chœur mixte de Vissoie, le Chœur mixte des « Mayintzons » de Randogne, M. René Bonvin de Sion, fantaisiste, ainsi que des conteurs et des diseurs.

La pièce en patois des patoisants locaux fut longuement applaudie.

Charmante journée de propagande à l'actif des patoisants de Vissoie. Toutes nos félicitations !

Avec les « Mayintzons de la Noblia Contra »

L'Amicale des patoisants de Randogne est sans contredit une des plus anciennes et des plus méritoires des amicales de notre Association cantonale. Il faut dire que M. le Révérend Père capucin Tharsice Crettol, qui est à l'origine de ce groupement folklorique, a su lui imprimer une âme profonde comme écrivain et compositeur de chant et de musique.

Aujourd'hui, cette Amicale est bien vivante, grâce au dévouement de M. Marius Perren, président, M. Alexis Amoos et M. Albert Rouvinet, directeur.

Actuellement, les hommes et les dames sont costumés.

Dans une interview que M. Marius Perren, président, nous a accordée, nous avons appris ce qui suit sur la confection de ces seyants costumes.

Le costume des hommes est le costume qui a été porté autrefois le dimanche dans la « Noble Contrée », jusqu'à la déchéance des seigneurs de Cordona, Venthone et de Muzot. Le drap du costume est identique à celui qui a existé en ce temps-là. Le Révérend Père Tharsice a réussi à trouver le modèle actuel en col-